

RACCORDEMENT DU POSTE LEFRANÇOIS

1 En mars 2012, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le
2 « Transporteur ») et dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») a
3 déposé auprès de la Régie une demande conjointe en vue d'obtenir l'autorisation de
4 réaliser un projet d'investissement relatif au poste Lefrançois.

5 Conformément à la décision D-2012-048¹ du 25 avril 2012, le Distributeur dépose le
6 suivi 2012 des travaux spécifiques au Distributeur pour le raccordement du poste
7 Lefrançois.

1 CONTEXTE

8 Le projet du Distributeur, au coût total de 28,9 M\$ vise le raccordement du nouveau
9 poste Lefrançois au réseau de distribution et la réalisation de travaux connexes. Les
10 travaux du Distributeur devraient se terminer par la mise en service d'une nouvelle ligne
11 du poste Lefrançois et par le dernier transfert de charge en 2016.

2 RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2012

2.1 État d'avancement des travaux de raccordement

12 Les travaux réalisés en 2012 ont consisté essentiellement en la construction de 0,5 km
13 de nouvelle canalisation souterraine et de deux nouvelles chambres souterraines de
14 raccordement sur une partie de l'avenue Royale et de la côte Dufournel. Les travaux ont
15 été exécutés dans la municipalité de l'Ange-Gardien.

2.2 Suivi des investissements

16 En 2012, les dépenses encourues ont été de 1 297 k\$, portant les dépenses totales à
17 3 229 k\$ au 31 décembre 2012, soit un écart favorable de 1 533 k\$ par rapport au
18 budget cumulatif.

19 Le tableau 1 suivant présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport
20 aux coûts projetés pour l'année 2012 tandis que le tableau 2 présente les dépenses
21 encourues cumulatives et les écarts depuis le début du projet.

¹ D-2012-048, décision sur la demande d'autorisation du Transporteur et du Distributeur relative au poste Lefrançois, 25 avril 2012.

TABLEAU 1
ÉCARTS DE COÛTS – 2012 (EN K\$)

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	458	320	138
Travaux civils	691	1 813	(1 122)
Travaux électriques :			
aérien	-	-	-
souterrain	1	-	1
Sous-total	1 150	2 133	(983)
Frais d'emprunt à capitaliser	147	243	(96)
Contingence	-	213	(213)
TOTAL	1 297	2 589	(1 292)

- 1 L'écart favorable de 1 292 k\$ pour l'année 2012 est principalement attribuable aux
- 2 travaux de la nouvelle canalisation souterraine sur le chemin Lucien-Lefrançois qui n'ont
- 3 pas été réalisés en 2012 tel que prévu. Bien que le Distributeur ait déjà toutes les
- 4 autorisations requises, il était préférable d'attendre la fin de la période d'information et
- 5 de consultation du BAPE, à laquelle le Transporteur était soumis, avant d'entreprendre
- 6 ces travaux.

TABLEAU 2
DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2012 (EN K\$)

	1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012		
	Réel ⁽¹⁾	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	1 218	983	235
Travaux civils	1 748	3 204	(1 456)
Travaux électriques :			
aérien	-	-	-
souterrain	1	14	(13)
Sous-total	2 967	4 201	(1 234)
Frais d'emprunt à capitaliser	262	348	(86)
Contingence	-	213	(213)
TOTAL	3 229	4 762	(1 533)

⁽¹⁾ Inclut des dépenses en ingénierie et en travaux civils de 1 900 k\$ antérieures au dépôt du projet à la Régie.

1 L'écart favorable de 1,533 k\$ des dépenses cumulatives est attribuable en grande partie
 2 au retard dans la réalisation de la canalisation souterraine sur le chemin Lucien-
 3 Lefrançois. Tel que mentionné par le Distributeur dans la demande d'autorisation du
 4 Projet², des travaux de canalisations souterraines ont été effectués en 2009 et 2010 lors
 5 des travaux de réfection d'infrastructures sur l'Avenue Royale par la municipalité de
 6 L'Ange-Gardien.

3 ÉCHÉANCIER DU PROJET

7 La mise en service complète des travaux du Distributeur pour le raccordement du poste
 8 Lefrançois est prévue pour l'automne 2016. Le Distributeur prévoit respecter son
 9 échéancier des travaux. En 2013, le Distributeur effectuera, d'une part, les travaux non
 10 réalisés en 2012 de la canalisation souterraine sur le chemin Lucien-Lefrançois et,
 11 d'autre part, les travaux de la canalisation sur l'Avenue Royale, et ce, afin d'être en
 12 mesure d'exécuter les travaux civils préalables à l'installation des câbles, prévue en
 13 2014.

² Voir la section 1.2 de la pièce HQTD-3, document 1 du dossier R-3789-2012.